



Location de vacances caution non rendue

Par **Chrisaure**, le **18/11/2009** à **12:15**

Bonjour,

Je me permets de venir solliciter votre aide, le mois dernier pour être précis du 10 au 17 octobre nous avons loué entre amis une maison dans le sud .

Nous sommes arrivés sur place, le propriétaire nous a demandé un chèque de caution de 1800 euros , qu'il allait l'encaisser ...

Premier soucis sur le contrat de location, il n'était pas précisé que nous allions être encaissés.

Bref tout ceci pour dire qu'aujourd'hui 18 novembre nous avons rien reçu de cette caution ...

Chaque fois que nous appelons le propriétaire il dit nous avoir envoyé 3 chèques ... Mais il voit bien que nous les encaissons pas ...Normal rien n'arrive ..

Il nous a demandé un rib ... Pour un virement ...Que nous attendons toujours à ce jour.

Quel recours avons nous ?
Que pouvons nous faire ?

En vous remerciant par avance :)